



Je suis victime d un mariage blanc

Par **PICOTERI**, le **20/12/2013** à **18:02**

bonjour je me suis marie avec une ivoirienne (désoler)rnil y a 1ans et 6moi elle ai arriver le 14 decembre 2013rnle 17 elle a prix rendezvous avec un autre homme et la on ai le 20 decembre elle en recherche un autre .rndonc oui j ai dupé je pensser au moin un peu d amour de sa par donc je souhaite annulle ce mariage rapidement quelle son mai droit que puije faire.

Par **aguesseau**, le **20/12/2013** à **18:10**

bjr,rnvous pouvez déjà avertir les services de la préfecture du comportement de votre épouse ce qui devrait l'empêcher d'obtenir ou renouveler son titre de séjour.rnpour annuler le mariage, il faut voir un avocat mais ce sera difficile sinon attendre une rupture de la vie commune de 2 ans au moins et demander le divorce pour rupture définitive du lien conjugal.rncdt